

Programme Comptoir des aides de suppléance à l'audition

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

Type(s) de clientèle/Expertise

Personne présentant une surdité qui répond aux critères d'attribution d'une aide de suppléance à l'audition (ASA) d'un organisme payeur.

2. Collaborateurs - Partenaires

Attribution, remplacement ou réparation d'une aide de suppléance à l'audition pour l'aide à la transmission de sons, de textes ou un contrôle d'environnement répondant aux critères d'un organisme payeur (RAMQ, SAAQ, Anciens combattants, CSST).

Les services sont offerts sans rendez-vous à Saint-Hubert. Les explications du fonctionnement et de l'installation de l'aide peuvent être faites sur place à Saint-Hubert, par téléphone ou courriel. Lorsqu'une installation d'équipement lié au contrôle de l'environnement est requise, un installateur se rend à domicile. Si les installations ne sont pas couvertes par un organisme payeur, elles sont aux frais du client. La livraison est disponible dans tous les points de service du CMR.

3. Synthèse des services offerts

À l'interne:

- Service des aides techniques;
- Le programme de réadaptation en déficience auditive.

À l'externe:

- Audiologistes, audioprothésistes, intervenants des CLSC;
- RAMQ, CSST, SAAQ;
- Les personnes en soutien à iSAT.

4. Perspective

- Adapter le fonctionnement du programme aux changements à venir quant au mode de financement de ce programme;
- Évaluer la pertinence d'élargir l'offre de service aux aides non couvertes par un organisme payeur.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Guy Forcier, coordonnateur des programmes régionaux DP	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		